

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2022

Délibération n° 22C/08/04

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
7 décembre 2022		
Date de publication :	Statutaires : 77	Présents : 49
21 décembre 2022	En exercice : 77	Pouvoirs : 12 Votants : 61

Objet : Modifications des amortissements du budget Eau

L'an deux mil vingt-deux, le 15 décembre, à 18h00, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de l'OPUS à Saint-Just-en-Chaussée, sous la présidence de Frans DESMEDT.

Etaient présents :

MME BARTHE Isabelle, MM BIZET Régis, BONNEMENT Julien, BOURGETEAU Pascal, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CANDELOT Bertrand, CARRE Christophe, COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, MM DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, DUBOUIL Bernard, DUPONT Didier, FARCE Philippe, MME FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FOURNIER Alain, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, HAMOT Bertrand, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, HUCHEZ Jean-Paul (suppléant de MME DUPONT Stéphanie), LAMOTTE Pascal (suppléant de M. WELLCAN Pierre), LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, MME LEQUEN Astride, MM MATTE Xavier, MICHEL Thierry, MME MOKRI Djamilia, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VERLEYE Eliane, MM WAFFELAERT Eric, WARME Philippe.

Soit 49 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient excusés : MM DOVERGNE Samuel, GESBERT Laurent, MERLIN Bernard,

Etaient absents : MMES BONNET Catherine, BOULAS-DRETZ Sandrine, M. BOURGEOIS Jérôme, MME FERNANDES Guylaine, MM FONTAINE Patrice, GAIGNON Christophe, GREVIN Régis, MMES GRIGNON-PONCE Véronique, LACOMBE Isabelle, MM MATRON Matthias, MOONEN Thierry, POINSARD Cédric, VAUCHELLE Patrick.

Ont donné procuration :

M. BALTZ Jean-Paul (Le Mesnil sur Bulles) à M. DE BEULE Olivier (Gannes) ;
M. CONVERS Patrick (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;
 MME DOLLEZ Colette (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;
 MME ERCOLANO Magali (Wavignies) à M. RENAUX André (Wavignies) ;
 M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;
 M. LEFEVRE François (Le Plessier sur St Just) à MME VAN DE WEGHE Elisabeth (Angivillers) ;
 M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) à MME LEQUEN Astride (Avrechy) ;
 M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) à M. NAVARRO Julien (Maignelay-Montigny) ;
 MME VASSEUR Lydie (Bulles) à MME BARTHE Isabelle (Cernoy) ;
 MME VERMEULEN Christèle (Bulles) à M. COULON Olivier (Fournival).
 MME WALLON Christine (Maignelay-Montigny) à MME MOKRI Djamilia (Maignelay-Montigny) ;

A été élu secrétaire de séance : M. FOURNIER Alain

A l'occasion du pointage du compte administratif du budget Eau et du compte de gestion en 2019 était survenu un désaccord dans la comptabilisation des amortissements entre la communauté de communes et la trésorerie. Il en ressortait jusque 2021 un décalage entre le compte de gestion et le compte administratif.

Suite à un travail d'analyses et d'investigations à travers les délégations de services publics, la mise à jour de l'actif des derniers transferts des syndicats et l'inventaire des biens, il a été possible d'identifier :

- des biens dont l'amortissement était à la charge du délégataire et qu'il convient de retirer de l'actif car faisant partie intégrante des délégations ;
- des biens dont la durée d'utilisation doit être révisée pour être en cohérence avec leur valeur réelle ;
- des biens à sortir de l'actif ;
- des biens à réformer ;
- des biens à basculer des comptes 23 aux comptes 21.

Le Conseil,

Vu le budget annexe Eau 2022 de la communauté de communes du Plateau Picard ;
 Vu le budget supplémentaire Eau pour l'année 2022 ;
 Vu la décision modificative n° 1 Eau pour l'année 2022 ;
 Vu les comptes administratifs du budget annexe Eau 2019, 2020 et 2021 ;
 Vu les comptes de gestion du budget annexe Eau 2019, 2020 et 2021 ;
 Vu l'actif du budget annexe Eau établi au 31 décembre 2021 transmis par la trésorerie ;
 Vu sa délibération n° 19C/02/09 fixant les durées d'amortissement du budget Eau potable ;

Considérant que les réunions de concertations entre la DDFIP, la trésorerie et la communauté de communes tenues les 6 juillet 2020, 23 octobre 2020, 27 mai 2021 et le 10 mai 2022 ont permis d'amender l'inventaire du budget Eau et de proposer la création et la modification des valeurs nettes et des durées d'amortissement pour les biens listés ci-dessous ;

Considérant que les amortissements pour ces biens commenceront en 2022 ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

MODIFIE les imputations des biens de l'actuel inventaire (biens des anciennes structures repris de l'instruction comptable M14) pour les mettre en conformité avec l'instruction comptable M49 comme suit :

Anciennes imputations M14	Nouvelles imputations M49
2111	21711
2154	21754
2157	21757
2181	21788

2182	21782
2183	21783
2184	21784
2188	21788
21311	217311
21531	217531
21561	217561
21568	217561

INTEGRE les biens suivants en provenance du SIAEP D'AVRECHY avec les durées d'amortissement ad hoc et les imputations comptables corrigées.

Numéro d'inventaire	Nouvelle durée d'amortissement
38500/2088	5 ans
38500/21711	Non amortissable
38500/21311	50 ans
38500/217531	40 ans
38500/21754	15 ans
28500/217561	15 ans
38500/217531	15 ans

SUBDIVISE le numéro d'inventaire « 28500/2568-Compteurs Avrechy » cumulant des biens de natures différentes à savoir « l'acquisition de compteurs » et la « station de pompage d'Avrechy » afin d'affecter à ces deux investissements des durées d'amortissement correspondant à la durée réelle d'utilisation du bien. Il est proposé de créer deux numéros d'inventaire comme suit :

Ancien numéro d'inventaire	Nouveau numéro d'inventaire	Désignation du bien	Durée d'amortissement	Valeur brute finale
28500/21568	28500-1 /21568	Compteurs	15 ans	107 900,77 €
28500/21568	28500-2 /21568	Station pompage Avrechy	40 ans	6 362,96 €

MODIFIE les durées d'amortissement des biens ci-dessous et par conséquent les durées d'amortissement des subventions se rapportant à ces opérations :

Anciennes structures	N° d'inventaire	Ancienne durée d'amortissement	Nouvelle durée d'amortissement
PRONLEROY	265-4	30	50
PLANIQUES	437-5	40	50
PLANIQUES	437-8	30	50
SIVOM TRICOT	442-31	40	50
SIVOM TRICOT	442-32	40	50
SIVOM TRICOT	442-33	40	50
SIVOM TRICOT	442-34	40	50
SIVOM TRICOT	442-35	40	50
SIVOM TRICOT	442-36	40	50
SIVOM TRICOT	442-37	40	50
SIVOM TRICOT	442-38	40	50
SIVOM TRICOT	442-39	99	50
SIVOM TRICOT	442-6	40	50
GANNES	GAN202001	10	15
GANNES	GAN202002	0	15
GANNES	I-1938	35	50
GANNES	I-1986	35	50
GANNES	I-1987	35	50

GANNES	I-1988	35	50
GANNES	I-2000	35	50
GANNES	I-2001	35	50
GANNES	I-2002	20	50
GANNES	I-2003	35	50
GANNES	I-2005	35	50
GANNES	I-2006	35	50
GANNES	I-2007	35	50
GANNES	15/213/1	35	50
GANNES	15/213/2	35	50
GANNES	15/213/3	35	50
GANNES	16/213/1	35	50
GANNES	16/213/2	35	50
GANNES	17/213/1	35	50
CATILLON	208-3	5	15
MAIGNELAY-MONTIGNY	540-7	10	50
GANNES	09-2158-1	35	50
COIVREL	10-2001	35	50
WELLES-PERENNES	2014/03	40	50
COIVREL	2014/05	40	50
WELLES-PERENNES	2014/06	40	50
NOURARD	2021-NOUR	10	50
CATILLON	208-1	40	50
CATILLON	208-2	40	50
GANNES	2-1989	35	50
GANNES	2-1994	35	50
GANNES	2-1999	35	50
GANNES	2-2000	35	50
ST JUST	294-6	30	50
ST JUST	296-4	20	50
RAVENEL	309-6	30	50
RAVENEL	309-7	0	50
RAVENEL	309-8	10	50
SIVOM TRICOT	442-10	40	50
SIVOM TRICOT	442-14	40	50
SIVOM TRICOT	442-20	40	50
SIVOM TRICOT	442-21	40	50
SIVOM TRICOT	442-22	40	50
SIVOM TRICOT	442-24	40	50
SIVOM TRICOT	442-9	40	50
GANNES	08/2156/1	10	15
GANNES	10/2156/1	10	15
GANNES	11/2156/1	10	15
GANNES	11/2156/2	35	40
GANNES	1-2006	10	15
GANNES	12/2156/1	10	15
GANNES	12/2156/2	35	50
GANNES	13/2156/1	10	15

GANNES	13/2156/2	10	15
GANNES	13/2156/3	10	15
GANNES	14/2156/1	10	15
GANNES	2-2006	10	50
GANNES	3/1991ETANTER	10	50
GANNES	09/218/6	5	50
ST JUST	294-4	10	15
AVRECHY	38500/2181	30	40
MERY	2021-antibelier-MERY	10	40
REGIE	2021-REGIE	10	15
BULLES	218-2	10	15
BRUNVILLERS	260-17	30	40
GANNES	2013/272/1	0	50

Conformément aux contrats de délégation de Service Public pour les syndicats de Montiers- La Neuville-Roy, du SIVOM de Tricot et la commune de Nourard le Franc, les biens identifiés ci-dessous dans l'actif font partie intégrante des inventaires de ce délégataire.

Ils sont dans le patrimoine de ce dernier qui lui incombe d'amortir.

Le délégataire SUEZ met à disposition les équipements des biens listés ci-dessous par procès-verbaux contradictoires pour chacun des syndicats.

N° d'inventaire	Structure	Désignation du bien	Valeur brute	Durée d'amortissement
262-3	LNR -Montiers	Télésurveillance	11 086,92 €	40
262-13	LNR -Montiers	Compteurs/détecteurs/pompe secours	6 596,09 €	8
442-7	SIVOM TRICOT	Télésurveillance SIVOM Tricot	6 097,97 €	10
229-5	NOURARD	Pompe immergée Nourard-le-Franc	1 187,10 €	5
			24 968,08 €	

AUTORISE le président à signer les procès-verbaux de mise à disposition avec le délégataire des biens identifiés dans la délégation de service public et pour lesquels l'amortissement incombe à ce dernier tels qu'annexés à la présente délibération.

AUTORISE le président à signer les écritures comptables subséquentes pour l'ensemble des opérations mentionnées dans la présente délibération.

AUTORISE le président à modifier et compléter l'inventaire des subventions en adéquation avec les modifications apportées sur les immobilisations.

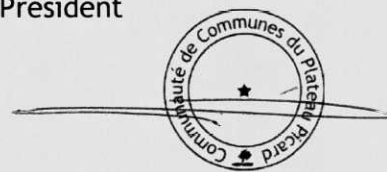
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance



Alain FOURNIER

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 21 décembre 2022